

Crolles s'engage pour sa jeunesse

Orientations de la politique jeunesse

Crolles s'engage pour sa jeunesse

La Ville de Crolles affirme sa volonté de poursuivre et de renforcer son action en direction de la jeunesse.

Crolles est une ville jeune - un tiers de la population a moins de 25 ans, soit 33% contre 25% pour la moyenne nationale (*données INSEE*) -, ce qui constitue un de ses atouts.

C'est aussi une ville riche quant à ses moyens et avec une population plutôt favorisée, mais qui a fait le choix de la mixité sociale (avec plus de 20% d'habitat social).

Elle reconnaît aux jeunes une place légitime dans la ville.

Des actions nombreuses sont menées depuis plusieurs années en direction des jeunes, dans le souci d'une continuité de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte. Le foisonnement de l'offre d'activités sportives, culturelles et socioculturelles en témoigne. Ou encore, par exemple, la mise en place récente d'une résidence pour jeunes travailleurs...

Une démarche de diagnostic partagé, préalable à l'élaboration d'un projet enfance-jeunesse a été conduite sur le territoire de la ville. Elle a abouti en 2008 à la remise d'un rapport qui a permis de définir les axes structurants d'une politique de jeunesse. Ce diagnostic pointait notamment les risques d'une proposition trop importante d'activités de consommation et les difficultés liés aux moments de rupture entre les âges.

Sa commission municipale petite enfance-enfance-jeunesse est un outil de pilotage de sa politique en direction de ces tranches d'âge. Elle s'élargit en comité consultatif, ouvert à différents partenaires (principal du collège, associations de parents d'élèves, MJC) et à des membres non élus de la liste de la majorité, qui constitue un outil de veille, d'échange et de réflexion partenariale. Elle s'est réunie à quatre reprises depuis novembre 2010 pour aboutir à ce document de synthèse. Une première fois en novembre, en utilisant quelques techniques d'animation, pour réfléchir sur le concept de jeunesse, en définir les contours notamment en âge et tracer les grands axes, les finalités éducatives. Une deuxième fois en mars 2011 pour confirmer les orientations et en aborder l'opérationnalité. Une troisième fois en avril 2011 pour élargir la réflexion autour de la parentalité. Et, en mai 2011, avec l'intervention de Bernard Bier (chargé d'études et de recherches de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), pour reformuler les orientations, les hiérarchiser et tracer les perspectives de mise en œuvre.

Ce mouvement doit se poursuivre et s'affirmer plus encore, au travers d'une politique de jeunesse concertée et lisible sur l'ensemble du territoire de la ville, en cohérence avec les choix politiques de l'équipe municipale, en partenariat avec tous les acteurs de la ville (publics ou privés, municipaux ou associatifs, à commencer par les familles, acteurs privilégiés de l'éducation).

Ce projet municipal s'adresse à l'ensemble des jeunes de la commune de 11 à 18 ans. Après 18 ans, il s'agira d'accompagner certains jeunes en fonction de difficultés spécifiques, de projets originaux ou d'événements particuliers.

Il s'appuie sur les valeurs qui président aux choix municipaux et s'inscrit dans un projet de développement territorial, autour du « vivre ensemble », de la solidarité entre les générations, et de la lutte contre les inégalités.

Les enjeux d'une politique jeunesse

Une politique jeunesse ne peut se mettre en place qu'en articulant les choix et les valeurs d'une société, en l'occurrence la Ville de Crolles, et la réalité de ce que sont les jeunes aujourd'hui, leurs aspirations et leurs besoins.

La jeunesse, c'est d'abord une *transition*, le passage de l'enfance à l'âge adulte. Ce qui appelle une intervention de type éducatif, qu'elle soit menée par l'école (*éducation formelle*), dans le cadre des activités sportives, culturelles ou socioculturelles (*éducation non formelle*) ou au travers des expériences que peuvent faire les jeunes dans le cadre de leurs pratiques et sociabilités juvéniles (*éducation informelle*), dont leur usage des technologies de l'information et de la communication. Cette approche s'appuie sur la nécessaire transmission comme sur les expérimentations, les apprentissages dans l'action entre pairs.

La jeunesse, c'est aussi une *génération* : elle s'inscrit dans la chaîne des âges. Ce qui appelle à faciliter tout ce qui peut être échange entre les âges, en favorisant la vie familiale, mais aussi tout ce qui peut être rencontre, co-présence dans l'espace public, faire ensemble et vivre ensemble.

La jeunesse, c'est enfin un *âge de la vie* qui tend à s'allonger. Les jeunes, au-delà de leur diversité, témoignent du même goût pour les pratiques entre pairs. Ils partagent un même désir d'être écoutés, d'être considérés comme des interlocuteurs à part entière, d'avoir une place et des lieux d'expression et des lieux pour faire - voire pour expérimenter. Ils demandent à être reconnus par les adultes comme par leurs pairs. Il importe que les jeunes dans la diversité de leur parcours puissent vivre cette période dans les meilleures conditions et que leurs pratiques et sociabilités soient reconnues comme légitimes.

D'autant que souvent une image de méfiance leur est renvoyée, qui par retour peut provoquer leur réticence à l'égard des institutions ou des générations plus âgées, et peut aussi expliquer leur manque de confiance en l'avenir, que l'on observe en France et moins dans d'autres pays européens.

Pour ce faire, il faut :

Accompagner l'accès des jeunes à l'autonomie, c'est-à-dire la possibilité pour chacun de faire ses choix.

L'autonomie n'est jamais donnée d'emblée, elle se construit, se prépare. Elle se doit d'être progressive et ne s'oppose pas au maintien des solidarités, familiales notamment. L'ouverture à une diversité d'offres, de rencontres, de pratiques, de même que la mobilité sont des conditions de cette autonomie. Cette dynamique est indissociable de l'accès à l'indépendance matérielle liée à l'accès à la formation, à l'emploi et au logement, qui sera une des conditions d'entrée pleine et entière dans la vie adulte, ce qui nous conduit à lutter contre les inégalités.

Affirmer la légitimité de la place des jeunes dans l'espace public, à l'égal de celle des autres générations,

Affirmer la confiance des adultes dans la capacité des jeunes à être une ressource pour notre territoire par leurs idées, par leurs initiatives, par leur jeunesse même.

Vivre en confiance c'est faire le pari de l'avenir, c'est aussi créer les conditions de la cohésion sociale et la possibilité d'une Cité dont chacun se sent partie prenante, sans exclusive.

Ces objectifs sont bien sûr ceux de la commune de Crolles. Mais ils ne peuvent trouver leur sens et toute leur efficacité que s'ils s'inscrivent dans un projet partagé et mis en œuvre par l'ensemble des acteurs qui d'une manière ou d'une autre sont investis au niveau éducatif, social, culturel, économique... territorial.

Six orientations structurantes

La Ville de Crolles formalise sa politique de jeunesse autour de six orientations :

Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie

- Permettre aux jeunes d'être les auteurs et les acteurs de leur vie
- Valoriser leurs initiatives et leurs compétences
- Favoriser la mobilité des jeunes
- Accompagner les jeunes dans leur parcours en facilitant les transitions
- Faciliter leur entrée dans la dynamique de projet
- Prévenir les comportements à risques

Favoriser l'ouverture au monde

- Favoriser la découverte du territoire proche
- Favoriser l'ouverture aux autres
- Favoriser les rencontres
- Permettre la découverte d'autres pays

Participer à la lutte pour la réduction des inégalités

- Permettre l'accès de tous aux actions en direction des jeunes
- Lutter contre les discriminations sociales
- Permettre l'accès de tous à un usage maîtrisé des technologies de l'information et de la communication
- Favoriser toutes les formes de mixité
- Veiller à l'équité dans les activités proposées aux jeunes
- Accompagner les acteurs de jeunesse vers une intervention plus adaptée aux sociabilités juvéniles et aux enjeux de la politique municipale.

Favoriser la citoyenneté des jeunes

- Reconnaître une place des jeunes dans la cité
- Encourager leur expression et leur participation à la vie de la commune
- Favoriser les apprentissages de la vie collective et des processus démocratiques
- Inciter les jeunes à participer aux activités civiques
- Encourager leur prise de responsabilité

Associer les parents et les adultes à l'action publique en direction de la jeunesse

- Donner toute leur place aux parents dans la réflexion et la mise en œuvre des actions et projets en direction des jeunes
- Favoriser les occasions de rencontres et d'échanges entre parents
- Ouvrir des partenariats à l'ensemble des acteurs concernés par les questions de jeunesse
- Inscrire l'action en direction de la jeunesse dans des projets intergénérationnels et d'intérêt général

Faire de la jeunesse un enjeu partagé

- Rendre lisible et visible la politique municipale en faveur de la jeunesse
- Sensibiliser l'ensemble des adultes et acteurs de la ville aux problématiques de jeunesse
- Travailler à changer le regard négatif sur la jeunesse
- Communiquer sous des formes adaptées sur l'ensemble des initiatives de jeunes ou pour les jeunes
- Impliquer les jeunes dans ces démarches de communication et d'information

Des actions confirmées

Plusieurs actions existantes marquantes sont confortées dans ce projet, elles s'intègrent pleinement dans les orientations proposées :

Les soirées Mix'n'style qui permettent au jeunes d'être acteurs de leur vie et préviennent les comportements à risque (autonomie) ; favorisent les rencontres (ouverture) ; favorisent les mixités (réduction des inégalités) ; reconnaissent une place aux jeunes (citoyenneté) ; associent les parents (parentalité) et rendent visible la politique municipale (la jeunesse un enjeu partagé).

La journée Days'n'initiatives qui met en valeur les jeunes qui ont pris des initiatives dans l'année écoulée et les bourses aux projets (outil au service de l'aide aux initiatives des jeunes), valorisent les compétences des jeunes (autonomie), favorisent l'ouverture aux autres (ouverture), favorisent la mixité (réduction des inégalités), encouragent l'expression des jeunes (citoyenneté), donnent l'occasion de rencontres entre parents (parentalité) et donnent une image positive de la jeunesse (la jeunesse un enjeu partagé).

L'opération « glisse », elle aussi, permet à des enfants et des jeunes d'accéder aux activités de sports d'hiver, notamment le ski, au travers de cette activité et compte tenu de son organisation, cette « glisse » facilite les transitions entre les âges (autonomie), permet de connaître son territoire proche (ouverture), ses tarifs accessibles garantissent une meilleure équité (réduction des inégalités), son aspect très collectif favorise les apprentissages de la vie collective (citoyenneté), les parents y ont une place importante (parentalité) et sa communication importante contribue à la lisibilité de l'ensemble (la jeunesse un enjeu partagé).

Pour des raisons tout à fait semblables, le « pass sport loisirs » (PSL), comme la variété des activités proposées aux jeunes notamment par le service jeunesse, permettent aux jeunes un large choix d'activités et ainsi d'être plus acteurs de leurs loisirs (autonomie). Ces activités favorisent bien entendu les rencontres (ouverture), leur variété et leur accessibilité luttent contre les discriminations sociales (réduction des inégalités), le pass sport loisirs les incite à s'inscrire dans les associations locales et les activités encouragent à la prise de responsabilité (citoyenneté). Le PSL ouvre à des projets intergénérationnels et les inscriptions aux activités sont un moment clé pour donner leur place aux parents (parentalité). Enfin, ces rencontres occasionnées par ces activités sont autant d'occasion de travailler au changement de regard sur la jeunesse (la jeunesse un enjeu partagé).

Un projet décliné dans des actions hiérarchisées.

La dernière étape de cette logique de projet verra l'ensemble des actions envisagées être décrites sous une forme de tableau synoptique permettant un aller-retour entre finalités et actions au travers des objectifs et des objectifs opérationnels, mais aussi assurant la hiérarchisation des actions entre elles ou dans le temps.

Des résultats évalués

Enfin, cette démarche de projet s'accompagnera d'un travail d'évaluation pour en mesurer les effets et les écarts au vu des objectifs et des indicateurs qui restent à préciser.